

M. Le vendredi sept sous quatre vingt quatorze le trois
 septembre par nous soussignés a été donné la benediction
 Nuptiale a Joseph Louis fils de Charles abnakis et d'Angelique
 Joseph, et a Marie Ailene fille de Joachim de Ailene
 Elulie en présence de Thomas Guillé et de Francois
 Joseph qui ne signent pas de ce Requies selon l'usage
 Le notaire ptre

Joseph Louis son of Charles abnakis and of Angelique Joseph
 and
 Marie Ailene daughter of Joachim and Marie Elulie

L. G. Le vendredi sept sous quatre vingt quatorze le cinq septemb^{bre}
 par nous soussignés a été subumée dans la paroisse de